



Super Phosphoric Acid 0-68-0

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
Date d'émission: 2021-06-11 Date de révision: 2025-03-18 Remplace la fiche: 2024-11-11 Version: 2.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Super Phosphoric Acid 0-68-0
Code du produit : M12000

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.4. Données relatives au fournisseur

JR Simplot Company
Boîte postale 70013
Boise, ID, 83707
T 1-208-336-2110

1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC 1-800-424-9300

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Corrosif pour les métaux, Catégorie 1	H290	Peut être corrosif pour les métaux.
Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4	H302	Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4	H312	Nocif par contact cutané.
Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS US) :



Mention d'avertissement (GHS US) :

Danger

Mentions de danger (GHS US) :

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
H302+H312 - Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Conseils de prudence (GHS US) :

P234 - Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P260 - Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage et auditif.
P301+P312 - En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de

Super Phosphoric Acid 0-68-0

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

malaise.
P301+P330+P331 - En cas d'ingestion: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302+P352 - En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau.
P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340 - En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
P312 - Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).
P330 - Rincer la bouche.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P363 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le ... specify in accordance with local/regional/national regulations to un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Hazards associated with known or reasonably anticipated uses

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Hazards not otherwise classified

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.5. Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
phosphoric acid (7664-38-2)	n° CAS: 7664-38-2	75-100	Met. Corr. 1, H290 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Skin Corr. 1B, H314

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Appeler immédiatement un médecin.

Super Phosphoric Acid 0-68-0

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Mesures spécifiques (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette étiquette). Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après ingestion	: NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.
Self protection of the first-aider	: Les secouristes seront équipés d'un équipement de protection individuelle approprié.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané.
Symptômes/effets	: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après inhalation	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé. Nocif par contact cutané. Brûlures.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	: L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé. Nocif en cas d'ingestion. Brûlures.

4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Autre avis médical ou traitement	: Traitement symptomatique.
----------------------------------	-----------------------------

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Sable. Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Aucun risque d'incendie.
Danger d'explosion	: Aucun danger d'explosion direct.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Équipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

Super Phosphoric Acid 0-68-0

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éloigner le personnel superflu. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

Procédures d'urgence : Aérer la zone. Éloigner le personnel superflu. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Voir Rubrique 8, Contrôle de l'exposition/protection individuelle, Pour plus d'informations, se reporter à la section 13

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Peut être corrosif pour les métaux.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Mesures techniques : Se conformer aux réglementations en vigueur.

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder sous clef.

Super Phosphoric Acid 0-68-0

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Produits incompatibles	: Bases fortes. Acides forts.
Matières incompatibles	: Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Métaux.
Matériaux d'emballage	: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion. Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile.

Protection des mains:
Porter des gants de protection.
Protection oculaire:
Lunettes anti-éclaboussures ou écran facial. Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires:
Porter un masque approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Green, viscous liquid.
Couleur	: Vert
Odeur	: Odorless when cold; pungent when hot.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: < 1
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 132 °C
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable.

Super Phosphoric Acid 0-68-0

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

10.2. Stabilité chimique

Non établi.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Strong Alkalies. Metals other than stainless steel. Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matériaux incompatibles

Reacts violently with strong alkalies producing heat. Contact with many metals may result in severe corrosion attack of the metal and liberation of hydrogen gas. Acides forts. Bases fortes. Peut être corrosif pour les métaux. métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

High temperatures will liberate phosphorus oxides. fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Nocif par contact cutané.
Toxicité aiguë (inhalation)	: Aucune donnée disponible

Super Phosphoric Acid 0-68-0	
DL50 orale rat	1530 mg/kg
DL50 cutanée rat	1260 mg/kg
ATE US (voie orale)	1530 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	1260 mg/kg de poids corporel

Super Phosphoric Acid 0-68-0

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

phosphoric acid (7664-38-2) (7664-38-2)	
DL50 orale rat	1530 mg/kg (Rat)
DL50 cutanée rat	≥ 1260 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie orale)	1530 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	1100 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque de graves brûlures de la peau.
pH: < 1

phosphoric acid (7664-38-2) (7664-38-2)	
pH	0 – 0,5 (20 °C)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Pourrait provoquer des lésions oculaires graves
pH: < 1

phosphoric acid (7664-38-2) (7664-38-2)	
pH	0 – 0,5 (20 °C)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Aucune donnée disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales : Aucune donnée disponible

Cancérogénicité : Aucune donnée disponible

Toxicité pour la reproduction : Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Aucune donnée disponible

Danger par aspiration : Aucune donnée disponible

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané.

Symptômes/effets : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Symptômes/effets après inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales.

Symptômes/effets après contact avec la peau : L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé. Nocif par contact cutané. Brûlures.

Symptômes/effets après contact oculaire : Lésions oculaires graves.

Symptômes/effets après ingestion : L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé. Nocif en cas d'ingestion. Brûlures.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Écotoxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement. Le produit non neutralisé peut être dangereux pour les organismes aquatiques.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Aucune donnée disponible

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Aucune donnée disponible

Super Phosphoric Acid 0-68-0

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

12.2. Persistance et dégradabilité

Super Phosphoric Acid 0-68-0	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
phosphoric acid (7664-38-2) (7664-38-2)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable, No (test)data on mobility of the components available, Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Super Phosphoric Acid 0-68-0	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
phosphoric acid (7664-38-2) (7664-38-2)	
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: not applicable. Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

phosphoric acid (7664-38-2) (7664-38-2)	
Écologie - sol	Highly mobile in soil.

12.5. Autres effets nocifs

Ozone	: Aucune donnée disponible
Fluorinated greenhouse gases	: Non
Autres informations	: Éviter les rejets non intentionnels dans l'environnement.

SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires	: Ne pas réutiliser des récipients vides.
Informations sur les déchets écologiques	: Éviter les rejets non intentionnels dans l'environnement.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle pour le transport (DOT)	: Phosphoric acid solution
Désignation officielle pour le transport (TMD)	: Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IMDG)	: ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION
Désignation officielle pour le transport (IATA)	: Phosphoric acid, solution

Super Phosphoric Acid 0-68-0

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

14.3. Classe(s) relative(s) au transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : 8

Étiquettes de danger (DOT) : 8



TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 8

Étiquettes de danger (IMDG) : 8



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 8

Étiquettes de danger (IATA) : 8



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : III

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : III

Groupe d'emballage (IATA) : III

14.5. Dangers environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Transport en vrac

Non applicable

14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

DOT

N° ONU (DOT) : UN1805

Super Phosphoric Acid 0-68-0

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Dispositions Particulières DOT (49 CFR 172.102)	: A7 - Steel packagings must be corrosion-resistant or have protection against corrosion. IB3 - Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1 and 31HA2, 31HB2, 31HN2, 31HD2 and 31HH2). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110 kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized, except for UN2672 (also see Special Provision IP8 in Table 2 for UN2672). N34 - Aluminum construction materials are not authorized for any part of a packaging which is normally in contact with the hazardous material. T4 - 2.65 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3) TP1 - The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: Degree of filling = $97 / (1 + a (tr - tf))$ Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, and tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling.
Exceptions d'Emballage DOT (49 CFR 173.xxx)	: 154
Emballage Non-Vrac DOT (49 CFR 173.xxx)	: 203
Emballage en Vrac DOT (49 CFR 173.xxx)	: 241
Quantités maximales DOT - Aéronef de passagers/véhicule ferroviaire (49 CFR 173.27)	: 5 L
Quantités maximales DOT - Aéronef cargo seulement (49 CFR 175.75)	: 60 L
DOT Emplacement d'arrimage	: A - The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel.

TMD

Aucune donnée disponible

IMDG

Dispositions spéciales (IMDG)	: 223
Quantités limitées (IMDG)	: 5 L
Quantités exceptées (IMDG)	: E1
Instructions d'emballage (IMDG)	: P001, LP01
Instructions d'emballages GRV (IMDG)	: IBC03
Instructions pour citernes (IMDG)	: T4
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG)	: TP1
N° FS (Feu)	: F-A - FICHE ANTI-INCENDIE Alpha – FICHE ANTI-INCENDIE GÉNÉRALE
N° FS (Déversement)	: S-B - FICHE ANTIDÉVERSEMENT Bravo – SUBSTANCES CORROSIVES
Catégorie de chargement (IMDG)	: A

IATA

Disposition particulière (IATA)	: A3
Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)	: E1
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Y841
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: 1L
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: 852
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: 5L
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	: 856
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	: 60L
Code ERG (IATA)	: 8L

Super Phosphoric Acid 0-68-0

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

SECTION 15 Informations sur la réglementation

15.1. Federal regulations

Super Phosphoric Acid 0-68-0

Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

QD CERCLA

5000 lb

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des États-Unis (TSCA)

phosphoric acid (7664-38-2) (7664-38-2)

QD CERCLA

5000 lb

15.2. Règlements internationaux

CANADA

phosphoric acid (7664-38-2) (7664-38-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. State regulations

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

Composant	Réglementations nationales ou locales
phosphoric acid (7664-38-2)(7664-38-2)	U.S. - Massachussets - Liste Right To Know; U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses; U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

SECTION 16 Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date de révision : 2025-03-18

Date d'émission : 2021-06-11

Autres informations : Aucun(e).

Texte complet des classes de danger et des phrases H

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Super Phosphoric Acid 0-68-0

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Disclaimer: This information relates to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process. Such information is to the best of our knowledge and belief, accurate and reliable as of the date compiled. However, no representation, warranty or guarantee is made as to its accuracy, reliability or completeness. NO WARRANTY OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE, OR ANY OTHER WARRANTY, EXPRESS OR IMPLIED, IS MADE CONCERNING THE INFORMATION HEREIN PROVIDED. It is the user's responsibility to satisfy himself as to the suitability and completeness of such information for his own particular use. We do not accept liability for any loss or damage that may occur from the use of this information nor do we offer warranty against patent infringement.